

# Bulletin d'inscription

(à photocopier en cas d'inscriptions multiples)

- A retourner à la Fédération des Epl
- Rosemay Bimwala
- 95, rue d'Amsterdam - 75008 Paris
- inscriptions@lesepl.fr
- Tél : 01 53 32 22 26 – Fax : 01 53 32 22 22

THEME

DATE

SOCIETE : (partie obligatoire à remplir)

Adresse :

Tél. : ..... E-mail : .....

Responsable formation : ..... E-mail : .....

Prise en charge par un organisme collecteur :  OUI  NON

Si oui : Contact : M./Mme ..... Tél. : ..... E-mail : .....

Adresse : .....

## INSCRIPTION

Nom du participant : ..... E-mail : .....

Fonction : .....

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

	Tarif par participant <i>Frais pédagogiques, documentation, déjeuner</i>
➤ Collectivités, Epl adhérentes (à jour de cotisation)	<input type="checkbox"/> 550 € HT (660 € TTC, TVA 20%)
➤ Autres	<input type="checkbox"/> 715 € HT (858 € TTC, TVA 20%)

**Inscription** : tout bulletin doit être accompagné du règlement ou d'un bon de commande pour les collectivités locales. Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont retenues dans l'ordre d'arrivée. Chaque inscription fait l'objet d'une confirmation d'inscription.

### Règlement :

- Par chèque bancaire joint, à l'ordre de la Fédération des Epl
- Par mandat administratif
- Par virement bancaire, à l'ordre de la Fédération des Epl  
Société générale – agence paris bourse entr : 134 rue Réaumur  
- 75065 Paris Cedex 02  
Code banque : 30003 - Code guichet : 00059 - Compte N° : 00050139428  
Clé RIB 38 - IBAN : FR76 3000 3000 5900 0501 3942 838
- Par un organisme collecteur (Agefos, Fafiec, Opcareg ...)

**Annulation** : tout report ou annulation devra être signalé par écrit (fax ou mail).

- En cas de désistement, entre 10 et 5 jours ouvrés avant la session, retenue de 50% des sommes versées.
- Aucun remboursement pour une annulation à moins de 5 jours ouvrés du début de la formation.

La Fédération des Epl accepte, à tout moment, le remplacement du participant inscrit à la formation par une autre personne du même organisme.

**Documents légaux** : une facture et une convention de formation seront adressées.

**Responsabilité** : la Fédération des Epl ne pourra être tenue pour responsable des modifications intervenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, et en particulier de l'annulation d'une session par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de vente

Date, cachet et signature : .....